



## RESIDENCE ETUDIANTS « Saint-Antoine »

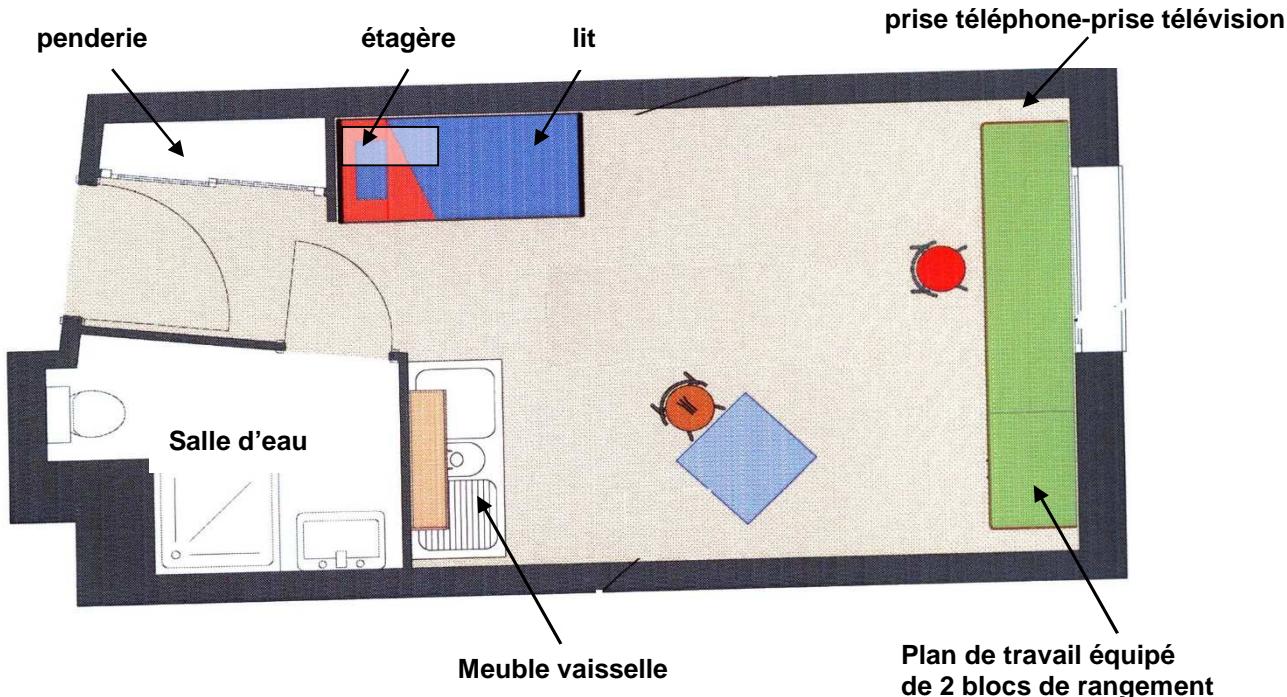


*Face au lycée ...*

### DESCRIPTIF

- Cette résidence offre **92 appartements**.
- Chaque appartement (environ 20 m<sup>2</sup>) comprend :
  - *un coin cuisine (évier, plaque électrique, réfrigérateur),*
  - une salle d'eau (lavabo, douche, WC),*
  - une prise télévision,*
  - une prise téléphone direct.*
- La résidence située en prolongement du Lycée offre un parking, une salle de travail en groupe ou de réunion, une laverie, un garage 2 roues et la présence d'un gardien.
- Le restaurant situé dans l'enceinte de l'Etablissement permet aux étudiants qui y sont scolarisés une restauration à prix étudiés (self ou cafétéria le midi).

## APPARTEMENT type T1



## MODALITES DE LOCATION

LOYER – 2016/2017	Type T1
- Loyer mensuel brut	285.00€
- Charges mensuelles	
- électricité et chauffage des communs	
- eau	
- assurance de l'appartement	
(incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile)	
- Abonnement EDF	7.00€

### Reste à la charge du locataire :

- consommation électrique du logement,
- éventuellement, abonnement téléphone, internet, redevance TV.

## DUREE

- La location est consentie par bail pour une durée de 10 mois (du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin).

## CAUTION

- Une provision d'un montant égal à 1 mois de loyer est versée lors de la réservation.

## LES AIDES AU LOGEMENT

- L'étudiant peut bénéficier sous certaines conditions de l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement).
- Calcul possible sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## ATTRIBUTION

- Les appartements sont attribués dès l'inscription définitive ou la réinscription dans l'ordre d'arrivée des dossiers.